

Il a passé 68 jours en prison et témoigne : « C'est un système à produire des voyous »

Le Dauphiné Libéré, propos recueillis par Virginie Borlet, le 11 février 2023

Agriculteur de 58 ans, Louis Gurliat a passé 68 jours en prison à la fin de l'année 2022 pour des faits de rébellion. Une expérience qui a définitivement changé son regard sur le monde carcéral.

« La drogue est partout. La cour sent le cannabis dès 9 heures du matin »
Louis Gurliat, primo-incarcéré à 58 ans

Le 18 octobre dernier, quand les gendarmes lui ont annoncé qu'il partait directement en prison, Louis Gurliat, éleveur de 58 ans, a chancelé. « J'avais provoqué, c'est certain, mais je ne m'attendais pas à ça pour autant. » Condamné pour des faits d'outrages et de menaces en récidive, il était assujéti à un sursis probatoire et notamment une obligation de soins. Une obligation dont le quinquagénaire s'est peu à peu affranchi, incrédule. Alors quand la notification de la révocation du sursis est tombée, il n'a ni fait appel, ni contacté un avocat. Et à la convocation des gendarmes, il s'est présenté tout aussi incrédule. Louis Gurliat en est pourtant reparti menottes aux poings jusqu'à la prison de Bourg-en-Bresse, dans l'Ain.

Après 68 jours d'incarcération, l'éleveur dévoile le quotidien d'un monde carcéral en surcharge et les dessous d'une expérience qui a à jamais changé son regard sur la privation de liberté.

Comment vous êtes-vous retrouvé en prison ?

« J'ai été condamné à trois mois de prison pour outrages et menaces, assortis d'une obligation de soins. Mais je ne suis pas malade et je n'ai pas envie d'aller parler à un psy. Alors après plusieurs allers-retours entre le psy et le juge d'application des peines, le sursis est tombé, sans que j'en prenne la mesure. Et quand j'ai répondu à la convocation des gendarmes, je me suis retrouvé placé en cellule et menotté comme un voyou avant d'être emmené à la maison d'arrêt de Bourg-en-Bresse, toutes sirènes hurlantes. C'était totalement démesuré. J'ai mon caractère, mais je ne suis pas un voyou. »

« La prison est aujourd'hui un système à produire des voyous »

À quoi ressemble ce quotidien carcéral ?

« Quand on découvre le système, on prend peur. Déjà, les cellules sont faites pour deux, mais souvent, faute de place, elles accueillent trois détenus, avec un matelas posé par terre. La nourriture, servie sur plateau dans la cellule à 11 heures et 18 heures, est immangeable.

Tout finit jeté par la fenêtre. Le long de la prison, il y a chaque semaine quatre à cinq conteneurs de déchets jetés par les cellules. C'est extrêmement sale. »

Seule la cantine permet alors d'améliorer ces conditions de vie...

« Oui, c'est un fonctionnement à deux vitesses, dans lequel celui qui a de l'argent peut tout acheter. Frigo, plaques de cuisson, produits frais, cigarettes, radio, lecteur CD... Celui qui n'a rien, lui, subi ce qu'il se passe. »

Vous dépeignez aussi un univers où, un peu paradoxalement, la discipline n'est pas légion...

« Non, en effet. Déjà, tout passe d'une cellule à l'autre. Avec des draps déchirés et une bouteille attachée au bout de cette ficelle, n'importe quel objet transite d'un étage à l'autre ou d'un bout à l'autre du bâtiment. C'est ce que les détenus appellent le yo-yo et ils arrivent à le faire passer partout. La drogue est elle aussi partout. La cour sent le cannabis dès 9 heures du matin. C'est affolant de voir ça, tout en sachant en plus que pour ce qui est de la drogue, ça ne peut rentrer que par les parloirs. Mais le pire reste la violence... »

Comment s'exprime-t-elle ?

« En 68 jours de détention, j'ai été témoin de trois bagarres au cours des promenades, dont une avec un homme tabassé quasiment à mort. On avait environ 400 m² de cour grillagée, avec une heure de promenade le matin, une heure l'après-midi. Et s'il y a de la vidéosurveillance et une vigie, les caméras ont un angle mort et le gardien, lui, n'est jamais là. Ce type a donc été battu pendant dix minutes à grands coups de pied dans la tête. Il est resté étendu en râlant sans que personne n'intervienne. J'ai voulu y aller, mais on m'en a empêché. Quand les gardiens sont enfin arrivés et ont demandé ce qu'il s'était passé, plusieurs détenus ont répondu : "Il est tombé." On ne l'a jamais revu. C'était vraiment choquant. On ne peut pas réinsérer des gens dans des conditions comme celles-là. »

Qu'est-ce que cette expérience a changé pour vous ?

« J'ai d'abord fait 28 jours de grève de la faim avant de comprendre que de toute façon, ça ne servirait à rien. Et jusque-là, j'aurais dit oui à l'enfermement comme réponse pénale, mais cette expérience a résolument changé ma vision. D'abord par le mélange des peines longues et courtes dans des maisons d'arrêt qui se voient contraintes d'accueillir tout le monde alors que ce n'est pas leur vocation. Et puis surtout parce que l'on ne fait rien pour améliorer les gens en prison, au contraire, on les détériore. C'est vraiment ce qui m'a choqué. Pour moi, la prison devrait être réservée aux vrais délinquants, pas aux jeunes dont c'est la première condamnation et pour qui ce sont des peines courtes. Pour tous ceux-là, il faut des bracelets électroniques ou du travail d'intérêt général. Sans ça, avec les gens que vous rencontrez en prison, vous repartez direct dans les trafics, c'est un système à produire des voyous. Le délinquant mineur devient forcément un délinquant majeur. »

Quelle conséquence a eu cette incarcération sur votre vie personnelle ?

« J'avais un troupeau de vaches, dont ma femme ne pouvait s'occuper toute seule. Mes enfants ont pu en conserver une quinzaine, mais une quarantaine a dû être vendue. Pour moi, c'est 15 ans de travail détruits. J'ai également une activité salariée de paysagiste pour laquelle j'ai la chance d'avoir un patron compréhensif, qui a été arrangeant et ne m'en a pas du tout tenu rigueur. »

87

C'est le nombre de places à la maison d'arrêt de Bonneville. « Pour un département qui compte 900 000 habitants », s'était offusqué le procureur de la République de Thonon lors de l'audience solennelle de rentrée du tribunal judiciaire le 27 janvier dernier.